

Commission : Conseil de l'UE – Fiscalité

Pays : Croatie

Problématique : Quelle harmonisation fiscale au sein de l'Union Européenne pour garantir une concurrence équitable et une stabilité économique ?

La République de Croatie est une démocratie parlementaire dont le Premier ministre est Andrej Plenković, en fonction depuis 2016, et le Président de la République est Zoran Milanović depuis 2020. La Croatie a rejoint l'Union Européenne en 2013 et a intégré la zone euro ainsi que l'espace Schengen en janvier 2023. Son économie repose en grande partie sur le tourisme, représentant environ 20 % du PIB, ainsi que sur les secteurs de l'industrie et de l'agriculture.

L'harmonisation fiscale au sein de l'Union Européenne est une question centrale pour garantir une concurrence loyale entre les États membres et assurer une stabilité économique durable. La Croatie, en tant que membre récent de la zone euro, reconnaît l'importance d'un cadre fiscal coordonné, mais souhaite également préserver sa souveraineté fiscale pour répondre aux besoins spécifiques de son économie nationale.

L'un des défis majeurs est la lutte contre l'évasion fiscale et l'optimisation abusive des entreprises multinationales, qui exploitent les divergences entre les systèmes fiscaux nationaux. La Croatie soutient les efforts de la Commission Européenne en faveur d'une transparence accrue et d'une coopération renforcée entre les administrations fiscales des États membres. À cet égard, notre pays a déjà mis en œuvre des mesures alignées sur les recommandations de l'UE, notamment en matière d'échange automatique d'informations fiscales et de lutte contre les pratiques fiscales dommageables.

Toutefois, la Croatie estime que toute réforme de l'harmonisation fiscale doit préserver la compétitivité des économies nationales. Il est crucial de trouver un équilibre entre l'établissement de règles communes et le respect des spécificités économiques de chaque État. À ce titre, nous appelons à une approche progressive et flexible, garantissant que les économies en transition, comme la nôtre, puissent s'adapter aux nouvelles normes sans compromettre leur croissance.

Dans cette optique, la Croatie soutient les initiatives européennes visant à établir un impôt minimum sur les sociétés, afin de limiter la concurrence fiscale déloyale, tout en plaidant pour des mécanismes de soutien aux économies les plus vulnérables face à ces changements. Nous proposons également un renforcement du rôle de l'UE dans la lutte contre la fraude fiscale transfrontalière, notamment par la mise en place d'un cadre plus strict de coopération entre les autorités nationales.

En conclusion, la Croatie réaffirme son engagement en faveur d'une Union Européenne plus solidaire et économiquement stable. Nous soutenons une harmonisation fiscale mesurée et adaptée aux réalités de chaque État membre, garantissant ainsi un développement économique équitable au sein de l'Union.